

REPUBLIQUE FRANCAISE

2022 – 67

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU

Séance du 14 septembre 2022, au lieu habituel,
à 20h00

Date de la convocation : 06 septembre 2022

Président de séance : M. André BRIVADIS,
Maire

Nombre de conseillers

- en exercice : 13
- présents : 9
- votants : 12
- absents : 1

Liste des membres : M. BRIVADIS André, Maire ;M. GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoints ,M. PHILIPON Pierre, M. SPECCEL Gérard, M. PHILBEE Paul, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier

Procuration :

M. BLANCHEFORT Fabien a donné procuration à M. GIBERT Stéphane

M. VIALANEIX Bernard a donné procuration à M. MARION Olivier

M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. BRIVADIS André

Absents :

Mme SCIORTINO Pascale

Secrétaire de séance : M. MARION Olivier

2022 – 67 : Installation d'une rampe Rue Henri-Pourrat

Le Maire explique que vu la déclivité de la Rue Henri Pourrat, le long de la boulangerie la flûte Casadéenne, certaines personnes éprouvent des difficultés à monter ou descendre la rue surtout en période hivernale. Il propose l'installation d'une rampe le long du mur du bâtiment de la boulangerie appartenant à Mr GERENTON.

Mr GERENTON propriétaire est d'accord pour l'installation d'une rampe avec un ancrage mur mais également des ancrages au sol.

Un devis a été demandé à l'entreprise de Mr QUISSAC entreprise AECL Métallurgie pour 653.77€ HT.

Le conseil après en avoir délibéré vote à l'unanimité l'installation de cette rampe et la réalisation des travaux par l'entreprise AECL Métallurgie pour un montant de 653.77€ HT.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
André BRIVADIS



Le secrétaire de séance
Olivier MARION